

Questions orales

Il était au courant, mais n'a rien fait. Pire encore, il n'a cessé de dire aux Canadiens que les voyages de magasinage aux États-Unis et la TPS n'avaient aucun lien entre eux.

Cette façon d'agir révolte tellement les commerçants canadiens qu'aujourd'hui, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a exhorté le premier ministre à congédier son ministre par souci de décence et d'honnêteté. Quand le premier ministre va-t-il suivre le conseil de la fédération?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je suppose que John Bulloch est tout autant dans le noir que le député, car les statistiques sont tout à fait éloquentes.

L'observateur économique canadien, une publication de Statistique Canada qui a été diffusée tôt ce matin—et je suis persuadé que mon collègue ne l'a pas encore lue—a conclu qu'en 1987, l'augmentation du magasinage aux États-Unis par les Canadiens s'élevait à 20 p. 100. En 1988, elle était de 17 p. 100; en 1989 et 1990, elle s'établissait à 20 p. 100 et au cours des deux premiers trimestres de 1991, après la mise en oeuvre de la TPS et la suppression de la taxe injuste qu'était la taxe sur les ventes des fabricants, l'augmentation n'a été que de 2,3 p. 100 au cours du premier trimestre et elle a baissé à 1,3 p. 100 au cours du deuxième. C'est là un progrès.

* * *

LES REVENDICATIONS TERRITORIALES

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, avant les dernières élections, le premier ministre a signé un accord de principe avec les chefs de la nation dénée concernant les revendications territoriales.

Il avait déclaré à l'époque qu'il construisait une relation durable avec le peuple déné, et un Canada plus uni.

Trois ans plus tard, l'accord s'est désintégré, le financement de la nation dénée a été sabré, le gouvernement refuse de discuter des questions en suspens et le premier ministre est trop occupé pour rencontrer les dirigeants des Dénés.

Est-ce que le premier ministre pourrait s'engager à rencontrer le chef national des Dénés, Bill Erasmus, qui est à Ottawa cette semaine, en vue de reprendre la construction de ce qu'il appelait une relation durable et un Canada plus uni comprenant le peuple déné?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question.

Cela me donne l'occasion de rappeler à la Chambre les progrès remarquables qui ont été faits dans le domaine des revendications territoriales. Nous avons présenté des politiques bien précises concernant ces revendications, qui ont été préparées parallèlement aux nouvelles solutions proposées par les dirigeants autochtones en ce qui concerne la Loi sur les Indiens et toutes ses conséquences néfastes sur nos Indiens, ainsi qu'aux nouvelles initiatives constitutionnelles que mon collègue, le ministre responsable de l'unité canadienne, a proposées.

Je rencontre régulièrement les dirigeants de toutes les premières nations et j'ai eu, en particulier, l'occasion de m'entretenir plusieurs fois avec M. Erasmus. Je regrette qu'il ait choisi de persuader son peuple d'abandonner ce qui était peut-être l'accord de revendications territoriales le plus complet et le plus important de toute l'histoire canadienne.

J'espère que nous aurons la possibilité de revoir cet accord dans un avenir assez proche.

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le premier ministre.

Vingt-quatre des 27 communautés dénées ont rejeté l'accord de revendications territoriales qui abolissait leurs droits ancestraux. En fait, on n'avait demandé à aucun autre groupe au Canada de renoncer à ses droits ancestraux garantis par la Constitution ou la Charte avant de conclure un accord avec le gouvernement.

Est-ce que le premier ministre éliminera l'abolition des droits ancestraux protégés par la Constitution comme condition préalable au règlement des revendications territoriales dans ce pays?

Va-t-il revenir à la table de négociations avec les Dénés sans exiger comme préalable qu'ils renoncent à leurs droits ancestraux?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, la réalité, c'est que de nombreux peuples des premières nations ont défini leurs droits ancestraux garantis par traités y compris le peuple déné de l'Arctique de l'Ouest.

De plus, alors que ces droits n'avaient pas été entièrement respectés par les gouvernements antérieurs, notre gouvernement a fait des progrès considérables, comme on a pu le voir vendredi dernier en Saskatchewan où nous avons signé un accord historique de partage des frais avec le gouvernement de la province pour régler la question des droits à des terres visées par des traités avec quelque 27 bandes des premières nations de Saskatchewan, quelque chose que les gouvernements NPD antérieurs n'avaient jamais eu le courage de faire.